



EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 17 NOVEMBRE 2022

Convocation du ----- 10 novembre 2022
Nombre de Conseillers en exercice ----- 29
Nombre de Conseillers présents ----- 27
Nombre de votants ----- 28

N° de l'acte : 221117D007

Classification : 8.3.1 – voirie – dénomination de voies

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : 27

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - M. Guillaume NIEL - Mme Mélanie BRIAULT - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - M. Michel MATHÉ - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Déborah JOURDON, Mme Lucie BONNO

Étaient absents excusés : 2 (1 pouvoir)

Mme Anita MENET (pouvoir à Mme Déborah SIDDI)

M. Michel MATHÉ

Secrétaire de séance : Mme JOURDON Déborah.

VOIRIE – DÉNOMINATION DE VOIES

N° de l'acte : 221117D007 - Classification : 8.3.1 - voirie – dénomination de voies

Secteur des Orchidées

Lors de la création du lotissement des Orchidées, la voie interne a été dénommée « impasse des Orchidées », sans que cela soit formalisé par une délibération.

Compte tenu des confusions fréquentes entre la rue des Orchidées et l'impasse des Orchidées, dont certaines habitations possèdent le même numéro, la commission propose de définir une nouvelle dénomination pour l'impasse des Orchidées.

Sur la base des propositions formulées par la commission « voirie » et après concertation avec les riverains, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de dénommer cette voie : Impasse des Jasmins.

Terrain des gens du voyage

Par ailleurs, il convient de donner une adresse au futur terrain d'accueil des gens du voyage et notamment de dénommer le chemin d'exploitation desservant ce terrain. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de dénommer cette voie : allée de la Tégérie.

Vote : 28 voix pour

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Président de la COMPA



Maurice PERRION